



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

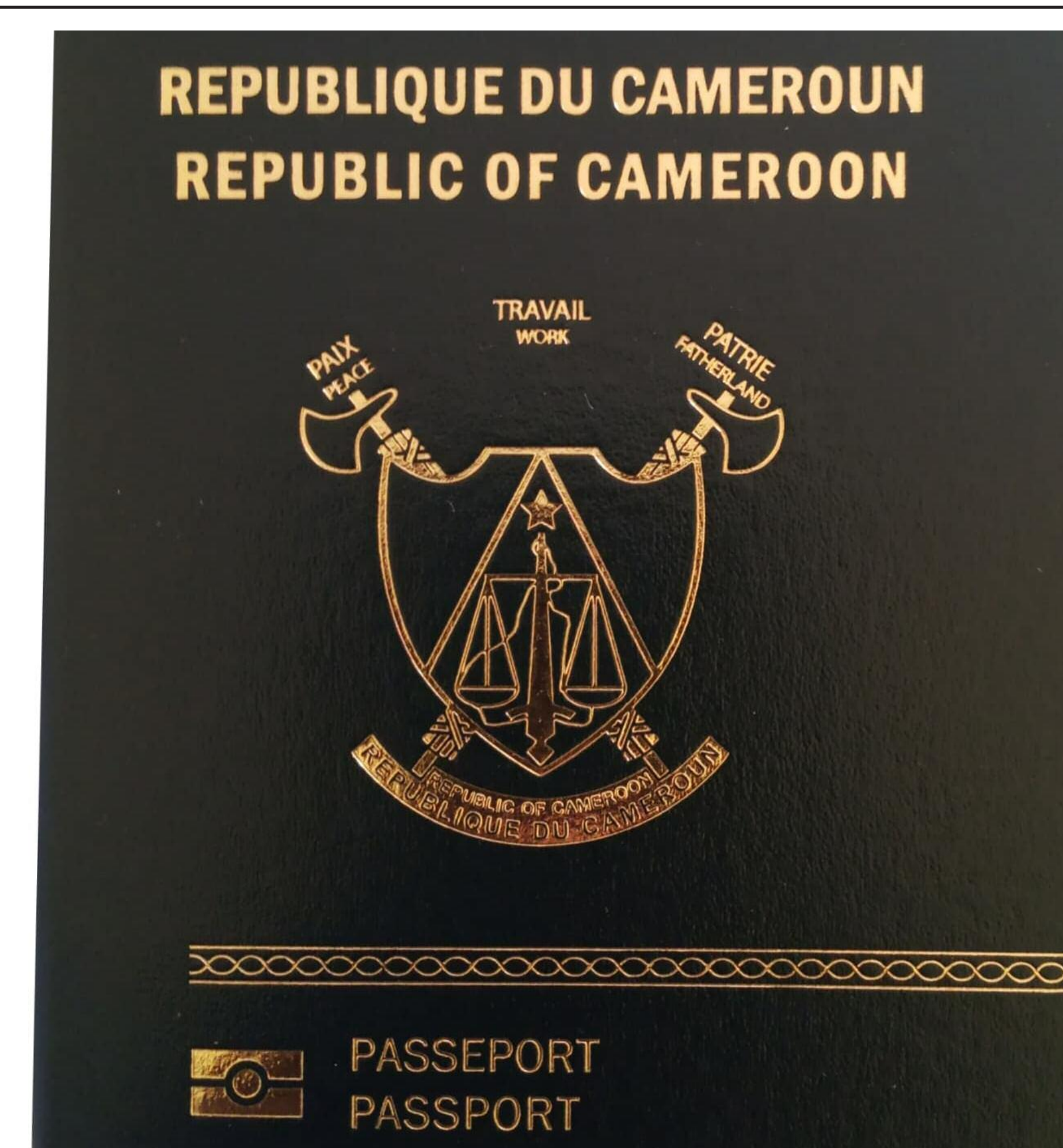
La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

RUÉE VERS LES PASSEPORTS

Les Camerounais fuient-ils leur pays ?



Le Cameroun connaît une augmentation fulgurante des demandes de passeports. Le coût onéreux du passeport à 110 000 FCFA ne semble pas décourager la majorité des demandeurs qui appartiennent à la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Plus de 6.000 enseignants, médecins et infirmiers ont quitté leur emploi dans la fonction publique ces derniers mois pour émigrer vers l'Occident. Cette émigration massive des jeunes inquiète Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala.

Page 3&4

PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Origins Drink n'est pas un jus



En effet, le jus est une boisson issue de l'extraction ou du pressage du liquide naturel contenu dans les fruits.

Page 6

COOPÉRATION

Les Américains rencontrent le mouvement consumériste



Une délégation américaine a tenu une séance de travail mardi dernier au siège du CONACO.

Page 5

SANTÉ

L'OMS recommande d'éviter les édulcorants

Page 7



SOURCE DU PAYS
EAU MINÉRALE NATURELLE ET BOISSON RAFRAÎCHISSANTE

Douala le 21 Décembre 2023

Objet: Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0.33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN

Le Directeur General
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N°00061. CONTRIBUTABLE N°M078200004171M. STATISTIQUES : 25113101F. www.sourcedupays.com

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



L'émigration massive des jeunes inquiète l'Eglise



La question de l'émigration massive des jeunes camerounais inquiète l'Église qui est au Cameroun. Le clergé du diocèse de Douala s'y est penché au cours de la formation continue du mois de mai. Les jeunes quant à eux trouvent dans l'immigration une aubaine.

« J'ai entamé ma procédure de départ du Cameroun pour le Canada en 2015 », se souvient Georges Hermann Nkouonga. Et le jeune homme de poursuivre, sobrement : « Je voulais quitter le pays à cause de l'inadéquation entre les projets de vie que j'avais et la vie que je menais ». Sept ans plus tard, le jeune homme a quitté le Cameroun et est installé à Montréal depuis 2022.

Orphelin de père depuis l'enfance, obligé de travailler pour payer ses études, ce jeune de la paroisse Pentecôte de Newton aéroport à Douala, voulait donner une nouvelle orientation à sa vie. « Mon père est décédé il

y a 30 ans. En tant que l'aîné de ma famille je devais prendre soin de ma mère et de mes cadets » lance Georges Hermann. Le temps passant le jeune dynamique caressait le rêve d'un meilleur avenir. « Après mes études supérieures, il a été difficile de trouver un travail pouvant me permettre de joindre les deux bouts. Je n'avais personne sur qui compter pour avoir un emploi fiable. Partir au Canada était devenu pour moi la meilleure option. »

Comme Georges Hermann, de nombreux jeunes des universités au Cameroun caressent le rêve de quitter le pays. « Beaucoup d'étudiants ont le corps en classe, mais le cœur ailleurs », affirme ainsi Giresse Chirac Tchamatchoua, enseignant du supérieur. Chaque année, en effet, des dizaines de milliers de jeunes Camerounais quittent leur pays de naissance. La France reste de loin la destination privilégiée en Occident, mais le Canada attire de plus en plus.

Le pays, avec notamment la province francophone du Québec, est désormais une destination très prisée par les populations camerounaises

(hommes ou femmes, jeunes ou adultes, chômeurs ou travailleurs). C'est par exemple le cas de Corentin Teijiogue, jeune entrepreneur, parti du Cameroun avec son épouse et ses enfants à destination du Québec. « Il m'a semblé que pour les objectifs que je me donnais, le mieux était d'aller ailleurs étant donné le contexte du Cameroun. »

Cette volonté accrue des jeunes camerounais de quitter leur pays pour d'autres destinations pose aussi la question de la connaissance des réalités du milieu d'accueil. « Contrairement à ce qu'on pense en quittant le Cameroun, ce n'est pas toujours les mêmes réalités ici au Canada », prévient Corentin Teijiogue. Un processus d'intégration s'impose à tous les migrants. « Le processus d'intégration comporte quatre étapes : d'abord une véritable lune de miel, mais suivi d'un moment de choc culturel ou apparaissent vraiment les questions de logement, d'emploi et ainsi de suite, énumère l'entrepreneur. Puis, il y a la phase d'acclimatation et d'adaptation et enfin la phase d'intégration ».

L'inquiétude du clergé

Cette émigration des jeunes Camerounais n'est pas sans inquiéter le clergé local. « C'est l'incertitude qui pousse les gens à fuir le Cameroun », a ainsi récemment regretté Mgr Sameul Kleda, archevêque de Douala, devant les prêtres de son diocèse. Pour l'évêque ce n'est pas la « faim », mais « la mauvaise organisation de la société [qui] est à l'origine de l'immigration massive des jeunes ».

Pour le père Étienne Bakaba, aumônier des jeunes et des enfants de la zone pastorale wouri 7 dans le diocèse de Douala, il n'est pas question de bannir l'immigration qui a un fondement biblique mais de l'encadrer. « L'immigration est au cœur de la Bible. Le premier immigré c'est Abraham. L'immigration en elle-même n'est pas mauvaise. Ce qu'il faut dénoncer, ce sont les conditions très défectueuses (chômage, difficultés à avoir un habitat, etc.) qui poussent les jeunes aux immigrations forcées et clandestines », avance-t-il.

Par Yannick Mene

L'exil des Camerounais face au manque de perspectives



Plus de 6.000 enseignants, médecins et infirmiers ont quitté leur emploi dans la fonction publique ces derniers mois au Cameroun pour émigrer.

Si l'Europe est depuis longtemps une destination pour la plupart des Camerounais, un nombre croissant de personnes trouvent désormais aussi des opportunités en Amérique du Nord, notamment au Canada, où les programmes d'immigration favorisent les jeunes migrants.

Au lycée Nyom, un message pour dissuader les jeunes de prendre le chemin de la migration est régulièrement diffusé.

Mais il semble ne pas avoir d'effet. Même les enseignantes comme Josian Minta, 37 ans, ne l'écoutent pas. Elle a déjà tenté de quitter le Cameroun une fois pour la Thaïlande, il y a deux ans. "Nous sommes allées au

Nigeria, à Abuja. J'ai dû envoyer mon passeport au Kenya. Un agent m'a dit OK, tout est prêt, votre visa est prêt. Mais quand je suis allée en Thaïlande, à l'aéroport, les agents de l'immigration ont pris mon passeport et ils m'ont demandé comment j'avais obtenu le visa", explique-t-elle.

En dépit de cette mésaventure, Josian Minta avoue mettre actuellement des fonds de côté pour voyager légalement au Canada, où elle pense que de nombreuses opportunités et un meilleur salaire l'attendent.

Crises multiples

L'instabilité dans les régions anglophones séparatistes, le chômage, les mauvaises conditions de travail et les salaires bas sont autant de raisons qui poussent les jeunes Camerounais à partir.

Angeline Fua, 32 ans, travaille dans une pharmacie et son désir de quitter le Cameroun grandit chaque jour. Selon elle, "en tant que pharmacien, nous sommes payés 80.000 francs CFA,

alors que dans d'autres pays, comme le Canada et les Etats-Unis, on entend parler de personnes qui reçoivent 500.000 francs ou plus. Par ailleurs, le coût de la vie au Cameroun a également augmenté. Je suis mère de famille, je dois m'occuper de moi. Je dois payer les frais de scolarité des enfants, j'ai mes projets, mais avec ce qu'on gagne au Cameroun, ce n'est vraiment pas possible."

Selon Tumenta Kennedy, consultant international en migration, basé au Cameroun, "faire face aux départs massifs implique des efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la migration, telles que l'instabilité politique, les difficultés économiques, le manque d'opportunités d'emplois et, enfin et surtout, les problèmes de sécurité. Pour faire face aux mouvements de masse, il faut s'attaquer aux goulots d'étranglement et à la corruption qui entravent le développement des activités économiques."

Destination Amérique du Nord

Tumenta Kennedy rappelle qu'actuellement, les destinations européennes traditionnelles ont fermé leurs portes aux immigrants potentiels. Selon lui, de nombreux Camerounais préfèrent désormais se diriger vers l'Amérique du Nord.

Le Canada cherche par exemple des candidats pour travailler dans sa province francophone du Québec. Et en ce qui concerne les Etats-Unis, le Cameroun a déclaré qu'en 2023, le nombre de personnes postulant à la Loterie Visa ou Green Card Lottery, qui délivre des visas d'immigrant, a augmenté de 70 %.

Les transferts financiers de la diaspora africaine sont par ailleurs essentiels au développement du continent. Selon la Banque mondiale, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne s'élevaient à 54 milliards de dollars en 2023.

Moki Kindzeka

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Une délégation américaine dévoile ses intentions au CONACO



Sous la conduite de Martin Vaughan Deputy Political and Economic Chief Chef Adjoint des Affaires Politiques-Economiques de l'ambassade des Etats-Unis au Cameroun, Rebecca Rouse représentante de l'US Agency For International Development RRB à Washington et Michael D.Panzera Counsel for International Consumer Protection Office of International Affairs à Washington DC en mission en terre camerounaise ont rencontré ce mardi 04 juin 2024 le président du Conseil National de la Consommation (CONACO) Jacqueline Koa qu'assistaient ses collaborateurs et une dizaine de présidents des associations de protection et de

défense des intérêts des consommateurs.

« La mission vise à voir comment soutenir les efforts du Cameroun pour améliorer les conditions actuelles des consommateurs ce n'est pas seulement le cadre juridique mais de coordination entre tous les organismes du gouvernement et les associations privées il y a aussi des défis nous examinons les moyens pour soutenir ces efforts. Je suis très impressionné par la passion des membres du Conseil. Nous recherchons les moyens pour soutenir les efforts c'est très difficile le travail quotidien de chaque session mais j'observe qu'il y a beaucoup de l'optimisme », a précisé Michael D.Panzera.

Les responsables des mouvements consuméristes

spécialisés dans la santé, l'environnement, les services financiers et numériques au Cameroun et aux US ont échangé sur le cadre sur le cadre réglementaire régissant la protection des consommateurs dans ce secteur. L'accent du côté américain étant mis sur les relations entre le gouvernement et la société civile. Selon la présidente du Conseil National de la Consommation Jacqueline Koa, « Il en ressort que les Associations de défense des droits et intérêts des consommateurs ont pu exprimer à cette délégation leurs préoccupations dans le secteur financier et des TIC ».

Soutien américain annoncé

Aussi va-t-elle poursuivre : « Nous sommes arrivés à la conclusion que le cadre juridique est bel et bien là mais, il faut l'améliorer pour l'adapter à l'évolution technolo-

gique de l'heure. Il y a un besoin de renforcement des capacités des associations pour que le consommateur puisse bénéficier d'une meilleure protection. A propos de la coordination des activités, elle est au niveau supra. Elle est appelée de tous les vœux au Cameroun. Elle est logée dans plusieurs Administrations. Il est temps de penser à cette bonne coordination des activités de ces entités là pour assurer une bonne protection des consommateurs ».

L'espoir pointe à l'horizon avec l'ambition affichée par la délégation américaine qui après avoir fait ses preuves au Gabon, ambitionne d'organiser un forum d'identification des associations de consommateurs. « C'est très difficile sans le soutien. Il y a pourtant des possibilités », a conclu Michael D.Panzera.

Joseph Kapo

PUBLICITÉ MENSONGÈRE

La boisson Origins Drinks n'est pas un "jus" !

La Fondation camerounaise des consommateurs va rendre public ce vendredi 7 juin 2024 un rapport remettant en cause l'allégation "Jus" inscrite sur les affiches publicitaires de la boisson gazeuse "Origins Drinks" produite par la société Ultimate SARL.

A titre d'information, voici une définition du mot "Jus". Le jus est une boisson issue de l'extraction ou du pressage du liquide naturel contenu dans les fruits et légumes.



BOUTEILLES À GAZ DOMESTIQUES

Le Cameroun lance sa première usine de fabrication



Située à Douala, capitale économique du Cameroun, la première usine de fabrication de bouteilles à gaz domestiques du pays a été inaugurée le 1er juin 2024. L'usine permettra la création de 250 emplois directs et indirects. (LIRE AUSSI :

Pénurie de carburant au Cameroun : les assurances du ministre Gaston Eloundou Essomba).

Projet Initié par l'entreprise Progaz Unit, cette usine de fabrication de

bouteilles à gaz utilisables par des ménages est dotée d'une capacité de production de 600 000 bouteilles par an. Coût de construction, plus de 18 milliards de FCFA, selon une communication de l'entreprise. Les besoins en bouteilles à gaz domestiques quant à eux exigeaient une importation de près de 450

000 bouteilles par an. Ainsi, selon les calculs, la nouvelle entreprise devrait autonomiser le Cameroun dans ce sous secteur gazier avec une production largement supérieure à l'importation annuelle habituelle.

Source : Saimondy

L'OMS recommande d'éviter les édulcorants non sucrés pour perdre du poids



Selon les nouvelles recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'utilisation d'édulcorants non sucrés tels que le sucralose et la stévia pourrait être plus néfaste que bénéfique. Cette recommandation se fonde sur les résultats d'une étude systématique des données disponibles, qui suggère que l'utilisation des ENS ne confère aucun avantage à long terme en matière de réduction de la masse grasse chez les adultes et les enfants.

L'étude indique également que l'utilisation à long terme de substituts du sucre pourrait avoir des « effets indésirables potentiels », tels qu'un risque accru de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires et de mortalité chez les adultes.

« Remplacer les sucres libres par des ENS n'aide pas à contrôler le poids à long terme. Les gens doivent envisager d'autres moyens de réduire la consommation de sucres libres, comme la consommation d'aliments

contenant des sucres naturels, tels que les fruits, ou d'aliments et de boissons non sucrés », déclare Francesco Branca, Directeur du département Nutrition et sécurité sanitaire des aliments à l'OMS.

Recommandation à toutes les personnes, à l'exception des diabétiques

« Les sucres naturels ne sont pas des facteurs alimentaires essentiels et n'ont pas de valeur nutritionnelle. Les gens devraient réduire complètement le goût sucré de leur alimentation, dès le plus jeune âge, pour améliorer leur santé ».

L'organisation précise que sa recommandation s'applique à toutes les personnes, à l'exception de celles qui souffrent d'un diabète préexistant.

La recommandation inclut tous les édulcorants non nutritifs synthétiques et naturels ou modifiés qui ne sont pas classés comme sucres dans les aliments et les boissons manufacturés, ou vendus seuls pour être ajoutés aux aliments et aux boissons par les consommateurs. Selon l'OMS, les ENS les plus courants sont l'acésulfame K, l'aspartame, l'advan-

tame, les cyclamates, le néotame, la saccharine, le sucralose, la stévia et les dérivés de la stévia.

Les édulcorants non sucrés sont largement utilisés comme ingrédients dans les aliments et les boissons préemballés et sont parfois ajoutés aux aliments et aux boissons directement par les consommateurs.

Par ailleurs, la recommandation ne s'applique pas aux produits d'hygiène et de soins personnels contenant des ENS, tels que les dentifrices, les crèmes pour la peau et les médicaments, ni aux sucres hypocaloriques et aux alcools de sucre (polyols), qui sont des sucres ou des dérivés de sucre contenant des calories et ne sont donc pas considérés comme des ENS.

Des lignes directrices sur les régimes alimentaires sains

Au total, 283 études ont été incluses dans l'analyse. L'OMS a déclaré que la recommandation était « conditionnelle » parce que le lien identifié entre les édulcorants et les résultats de la maladie pouvait être troublé par des schémas complexes d'utilisation des édulcorants

et par les caractéristiques des participants à l'étude.

« Cela signifie que les décisions politiques basées sur cette recommandation pourraient nécessiter des discussions approfondies dans des contextes nationaux spécifiques, liées par exemple à l'ampleur de la consommation dans différents groupes d'âge », indique l'OMS.

L'OMS a publié des lignes directrices sur la consommation de sucre en 2015, recommandant aux adultes et aux enfants de réduire leur consommation quotidienne de sucres libres à moins de 10% de leur apport énergétique total. À la suite de cette recommandation, l'intérêt pour les alternatives au sucre s'est intensifié, selon l'étude.

La nouvelle ligne directrice de l'OMS sur les ENS fait partie d'un ensemble de lignes directrices existantes et à venir sur les régimes alimentaires sains qui visent à établir des habitudes alimentaires saines tout au long de la vie, à améliorer la qualité de l'alimentation et à réduire le risque de maladies non transmissibles dans le monde entier.

Source : ONU Info



00135
DECISION N° D / MINTP / SG / DAU / CR / CEA1 DU 27 MAI 2024
portant résiliation du marché N°203/M/MINTP/CIPM-TCRI/2022 passé avec le Groupement ZUIDAF SARL/FREDEX GROUP, pour l'exécution des travaux de bitumage de la route régionale R031701, tronçon : Edéa-Dizangué-Mouanko : (50,1 km), phase 1, section : Edéa (Inter N3)-Dizangué Centre (14 km), dans la Région du Littoral.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le marché n°203/M/MINTP/CIPM-TCRI/2022 passé après Appel d'Offres National Ouvert n°046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 19 mai 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de bitumage de la route régionale R031701, Tronçon : Edéa-Dizangué-Mouanko (50,1 km), phase 1, Section : Edéa (Inter N3) -Dizangué Centre (14 km) dans la Région du Littoral ;
Vu l'ordre de service n°1592/OS/MINTP/SG/DCT/CSEMP/IE3 du 30 septembre 2022 prescrivant le démarrage des travaux, notifié le 14 octobre 2022 ;
Vu la caution d'avance de démarrage n° 378/8160000029 souscrite le 17 novembre 2022 auprès de AREA ASSURANCES S.A., Agence de Douala ;
Vu la caution de retenue de garantie n°378/8160000031 souscrite le 17 novembre 2022 auprès de AREA ASSURANCES S.A., agence de Douala ;
Vu la caution définitive n°378/8160000030 souscrite le 17 novembre 2022 auprès de AREA ASSURANCES S.A., agence de Douala ;
Vu l'ordre de service n° 1655/OS/MINTP/SG/DGT/DIR/DIR10/DIR11/CES/IS1/IS2 du 23 octobre 2023, valant mise en demeure, notifié le 14 novembre 2023 ;
Vu le procès-verbal d'évaluation de l'ordre de service n°1655/OS/MINTP/SG/DGT/DIR/DIR10/DIR11/CES/IS1/IS2, signé le 28 février 2024 ;
Vu l'ordre de service n°440/OS/MINTP/SG/DGT/DIR/DIR10/DIR11/IS1/IS2 du 22 mars 2024, portant constat de défaillance, notifié le 03 avril 2024 ;
Vu l'Avis Technique n°0167/AT/MINTP/SG/DGT/DIR/DIR10/DIR11/IS1/IS2 émis le 22 avril 2024,

DECIDE :

Article 1^{er}. – (1) Le marché n°203/M/MINTP/CIPM-TCRI/2022 susvisé, passé avec le Groupement ZUIDAF SARL/FREDEX GROUP B.P. : 13 078 Bafoussam, Tél. : 696 055 568, est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance conformément aux dispositions combinées des articles du marché et 182(c) du Code des Marchés Publics.

(2) La défaillance mentionnée ci-dessus résulte :

- du dépassement du seuil réglementaire des pénalités de retard ;
- du non-respect des termes de l'ordre de service n°1655/OS/MINTP/SG/DGT/DIR/DIR10/DIR11/CES/IS1/IS2 susvisé, le mettant en demeure :
 - de mobiliser l'ensemble des ressources matérielles et humaines dans un délais de vingt-un (21) jours pour booster son rendement;
 - de produire un rendement hebdomadaire de 4% vu le retard accusé dans l'exécution des travaux dont le taux d'avance est de 10,76% contre 91,66% de consommation de délai au 18 septembre 2023 ;

- etc.

Article 2.- En application des dispositions de l'article 184 (1) du Code des Marchés Publics, le Groupement ZUIDAF SARL/FREDEX GROUP ne peut soumissionner pour un nouveau marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente résiliation.

Article 3.- Les cautionnements ci-après, produits par le Groupement ZUIDAF SARL/FREDEX GROUP dans le cadre du marché, seront mobilisés au profit de l'Administration en vue du paiement des frais inhérents à son remplacement et du préjudice subi par l'Administration :

- la caution d'avance de démarrage n°378/8160000029 d'un montant FCFA de 901 655 877 (neuf cent un millions six cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-dix-sept), souscrite auprès de AREA ASSURANCES S.A., agence de Douala.
- la caution définitive n°378/8160000030, d'un montant de FCFA 225 413 969 (deux cent vingt-cinq millions quatre cent treize mille neuf cent soixante-neuf), souscrite auprès de AREA ASSURANCES S.A., agence de Douala.
- la caution de retenue de garantie n°378/8160000031, d'un montant de FCFA 450 827 939 (quatre cent cinquante millions huit cent vingt-sept mille neuf cent trente-neuf), souscrite de AREA ASSURANCES S.A., agence de Douala.

Article 4. - Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, le Directeur Général des Travaux d'Infrastructures au Ministère des Travaux Publics, le Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire au Ministère des Finances, sont chacun en ce qui le concerne chargés, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINTE;
- SETAT/MINTP;
- SG;
- DG-AMP;
- DGT/DIR;
- DCT;
- INTERESSE/CHRONO/ARCHIVES.

Établi, le 27 MAI 2024
LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,



Emmanuel NGANOU D.

LUTTE CONTRE LA MÉDECINE ILLÉGALE

Nouvelle réglementation sur les ordonnances médicales



Au Cameroun, à compter du 1er juillet 2024, les pharmaciens n'accepteront que les ordonnances établies sur un papier en-tête contenant des informations spécifiques. Cette mesure, annoncée par le Conseil de l'ordre national des médecins du Cameroun (ONMC), vise à lutter contre l'exercice illégal de la médecine et à revaloriser la profession médicale.

A partir du 1er juillet 2024, les pharmacies au Cameroun n'accepteront que les ordonnances établies sur papier en-tête contenant des informations spécifiques. Une décision

qui intervient après une rencontre entre le Conseil national des médecins du Cameroun, ONMC, et le ministre de la santé publique, le Dr Manaouda Malachie, le mois dernier dans le cadre d'un dialogue permanent avec les ordres professionnels.

Cette mesure s'inscrit également dans le cadre des recommandations formulées à l'issue de cette concertation, visant notamment à mettre à jour la liste des médecins autorisés à exercer en clientèle privée au Cameroun. En renforçant les normes de délivrance des ordonnances, le Conseil de l'ONMC cherche à garantir la traçabilité des prescriptions médicales et à renforcer la lutte contre

l'exercice illégal de la profession.

Selon le président de l'ONMC, le Dr Fonkoua, à compter du 1er juillet 2024, ces ordonnances comporteront la dénomination de la formation sanitaire, les noms et prénoms du médecin, sa spécialité et son adresse complète. De plus, il sera obligatoire d'apposer un cachet nominatif accompagné du numéro d'inscription à l'ordre national des médecins du Cameroun. Le Président de cette corporation encourage ainsi tous les médecins régulièrement inscrits à l'ordre à se conformer aux normes professionnelles universellement reconnues.

À en croire le Heath Sciences and diseases, les

données de 2018 révèlent que 91,5% des ordonnances prescrites au Cameroun sont non conformes. Situation due en majeure partie au non respect des règles standards de rédaction des ordonnances médicales et à l'absence d'habilitation de certains prescripteurs.

Source : Eureka



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

Je donne mon sang, je sauve des vies

Célébration de la journée
mondiale du don de sang.

Rejoins la FOCACO
les **12 et 14 Juin**
à la banque de sang de
l'hôpital Laquintinie



Pourquoi devrais-je donner mon sang ?

Le sang sécurisé permet de sauver des vies et d'améliorer la santé.
Les transfusions sanguines sont nécessaires:

- Aux femmes présentant des complications de la grossesse, comme une grossesse extra-utérine ou une hémorragie avant, pendant ou après la naissance ;
- Aux enfants souffrant d'anémie grave résultant souvent d'un paludisme ou de la malnutrition;
- Aux gens présentant un traumatisme graves suite à des accidents; et
- A de nombreux patients des services de chirurgie et de cancérologie, ainsi qu'aux malades souffrant de drépanocytose ou d'hémophilie

On a constamment besoin d'un approvisionnement régulier en sang parce que ce dernier ne se conserve que pendant une durée limitée avant utilisation.

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui - c'est un don de vie .

En décidant de donner votre sang, vous pouvez sauver une vie, voire plusieurs si le sang est séparé en ses constituants : hématies, plaquettes et plasma qui peuvent être utilisés séparément pour des patients présentant des affections particulières.



Hôtel du Littoral sis à Bali-Douala (Carrefour Kayo Élie)



Pour un séjour confortable et paisible nous mettons à votre disposition

- Des chambres climatisées
- Un groupe électrogène performant
- WiFi gratuit

- Eau chaude
- Parking 24h/24

•Un accueil chaleureux et un personnel à l'écoute
NB: La promotion des petits déjeuners gratuits continue jusqu'à la fin de

ce mois

L'HOTEL DU LITTORAL
c'est la satisfaction
Garantie

Faites vos réservations
aux:
695336110/678535432



Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun